

# **L'expérience de la planification et de la mise en œuvre de l'EPT au Burkina Faso**

**Maria KERE**

Représentante du Programme BF  
Fondation Pour le Développement Communautaire/  
Save the Children (FDC/SC)  
Coordination du Cadre de Concertation des ONG et Associations  
en Éducation de Base au Burkina Faso (CCEB/BF)

**Juillet 2002**

## **L'expérience de la planification et de la mise en œuvre de l'EPT au Burkina Faso**

### **Point I : Comment la planification a-t-elle été organisée**

Dans un premier temps le Burkina Faso avait considéré le PDDEB comme le Plan d'Action National du Burkina Faso. En effet, aucune initiative n'avait été prise ni pour organiser ou inciter à organiser une rencontre à l'intention des différents partenaires de l'EPT, dans le sens des engagements du forum de Dakar. Ainsi, toute l'attention de la communauté des partenaires de l'éducation est restée focalisée à juste titre sur le PDDEB, d'autant plus que l'élaboration du document du PDDEB a duré environ trois ans et que trois ans après son adoption par le Conseil des Ministres il y a toujours des difficultés pour son lancement.

Le PDDEB s'inscrit en droite ligne des objectifs visés par le cadre d'action de Dakar. Il a été élaboré dans le cadre d'un effort plus large de développement et de lutte contre la pauvreté et essaie de canaliser tous les efforts humains, matériels et financiers pour permettre au maximum de burkinabé d'avoir accès à l'éducation de base. Cependant si on l'examine de plus près, l'on se rend vite compte qu'il ne couvre ni l'échéance, ni tous les objectifs et toutes les stratégies recommandés dans le cadre d'action de Dakar :

- Le PDDEB couvre la période 2001-2010 alors que le PAN/EPT doit couvrir la période 2001-2015.

- Le PDDEB ne couvre que l'enseignement primaire alors que le PAN/EPT prévoit de poursuivre l'objectif jusqu'au premier cycle de l'enseignement secondaire.
- Le PAN/EPT recommande la mise en place de stratégies spécifiques pour l'éducation de la petite enfance, la formation professionnelle, l'éducation à la paix, l'éducation sur le VIH/SIDA et la prise en charge des victimes de cette pandémie. Dans le PDDEB, ces questions ne font pas l'objet d'un traitement spécifique.

Il est prévu que le PAN/EPT aura comme document de base le PDDEB et les programmes de développement existants des autres ministères concernés et intégrera toutes les stratégies et les objectifs inscrits dans le cadre d'action de Dakar.

Un comité composé de plusieurs départements ministériels (Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, Ministère de la Promotion de la Femme, Ministère de l'Economie et du Développement) a été mis en place en mai dernier. Le Secrétariat Permanent du PDDEB où est logé la coordination EPT assure la coordination du comité.

Le Cadre de Concertation des ONG le CCEB/BF a été invité pour représenter les ONG et associations dans le

comité. Le programme de travail du comité a prévu une cérémonie officielle de lancement de la rédaction du PAN/EPT et une consultation en fin juillet avec l'ensemble de la société civile (ONG, syndicats, associations des parents d'élèves,...) pour lui permettre de s'exprimer et de donner son opinion et sa vision sur ce PAN/EPT.

## **Point II : Rôle de la société civile dans la planification de l'EPT**

- Le processus qui a conduit à l'élaboration du PDDEB devait en principe engager l'ensemble des acteurs de l'éducation de base. Il s'agit pour ceux-ci, organisés dans leurs structures, de participer à une série de consultations qui permettra de prendre en compte les avis et suggestions de tous. Certes, ces consultations ont été organisées mais dans bien de cas les structures représentant la société civile (ONG, syndicats et parents d'élèves notamment) ont été mises devant le fait accompli, faute d'informations à temps, de telle sorte que leurs contributions n'ont pas été vraiment prises en compte. Dans le meilleur de cas, lorsque ces structures étaient conviées, leurs représentants arrivaient sans avoir eu le temps de consulter leurs bases pour une participation active avec des propositions et des suggestions pertinentes. En outre, les études dont les résultats ont servi à l'élaboration du PDDEB ont littéralement ignoré l'avis des bénéficiaires que sont les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes.

- Pour rattraper l'écart pris en n'impliquant pas suffisamment la société civile, le MEBA a créé un comité de pilotage et des sous-comités nationaux, régionaux et provinciaux, tous présidés par des cadres du MEBA. Ces comités ont pour tâches de veiller à la planification, au contrôle, à la supervision et à l'évaluation de l'ensemble des activités du PDDEB. En plus des représentants du MEBA, ces comités doivent regrouper les représentants des bailleurs, des ONG, des syndicats et des APE. Une telle disposition du MEBA fut bien perçue et acceptée par les ONG, les APE et les syndicats qui désignèrent leurs représentants pour y siéger, convaincus qu'un tel cadre pourrait, s'il ne reste pas à un stade de bonne intention, constituer une base solide pour une bonne implication de la société civile. Les représentants de ces structures (ONG, APE et syndicats) invitées ont constatées que les comités avaient déjà commencé leur travail. Il s'agit essentiellement d'erreurs inconscientes, de lourdeurs administratives ou d'un manque d'habitude de fonctionner avec d'autres structures.

- La participation de la société civile s'est nettement améliorée à partir de la mission conjointe d'Avril 2000. Le rôle qu'elle a joué a été très satisfaisant. Par la suite les différentes instances de planification et de préparation de la mise en œuvre du PDDEB ont connu une participation de qualité, voir une responsabilisation dans les domaines pertinents des représentants de la société civile.

- Afin de créer un impact significatif de ses actions et de montrer sa disponibilité à travailler en partenariat avec le

MEBA, le CCEB/BF à élaboré une plate forme dont l'objectif principal est d'intégrer les ONG et associations dans la mise en œuvre du PDDEB. Le CCEB/BF souhaite que cette plate forme, qui indique les domaines de compétences et les capacités des ONG, serve de référence pour des négociations avec le MEBA, afin que celui-ci délègue aux ONG, dans les domaines où elles sont plus compétentes, la mise en oeuvre de certaines activités du PDDEB.

- Parallèlement à cela, le CCEB/BF, en accord avec d'autres structures de la société civile (syndicat, association des parents d'élèves, association de femmes, coalition des droits de l'enfant), a lancé dans le cadre de la campagne mondiale pour l'éducation, une campagne nationale pour l'éducation de base en avril 2000. Cette campagne a pour but de mieux faire entendre la voix de la société civile et d'amener le MEBA à accorder plus de considération à ses composantes, de manière à leur permettre de contribuer plus efficacement au développement de l'éducation de base au Burkina Faso. Cette année le message fort de la campagne a été d'interpeller le gouvernement sur la nécessité d'organiser un forum national EPT et d'enclencher le processus pour l'élaboration du plan d'action national. On peut donc croire que ce message a été bien reçu car une semaine après le MEBA mettait en place le comité chargé d'élaborer ce plan d'action national.

- Enfin dans le cadre de l'élaboration du plan d'action national EPT, la société civile espère, à travers son représentant, joué un rôle plus actif. Dans cet élan, le comité mis en place a déjà requis les contributions de la

société civile et la consultation prévue dans le cadre de ce processus permettra de mieux canaliser la vision et les aspirations de l'ensemble des composantes de la société civile.

### **Amélioration du rôle de la société civile :**

Les membres de la société civile pourraient apporter leur contributions conséquemment si un certain nombres de dispositions étaient prises, entre autres :

- Œuvrer à **rendre effective l'implication des structures de la société civile** en instaurant le bon réflexe que l'éducation est l'affaire de tous et pas seulement de l'Etat, même si celui-ci a un rôle particulier.
- En fonction des objets, cette **implication devrait intervenir dès la conception** et non pas seulement une invitation à la validation.
- **Améliorer les délais** d'implication afin de permettre aux structures d'impliquer leurs bases.
- **Responsabiliser** la société civile dans les domaines où elle est expérimentée et est la mieux disposée pour mener les actions.
- Prévoir dans les **mécanismes de financement** de l'éducation, des formes de **financement des activités en matière d'éducation, des structures de la société civile.**